

En quête de demain

la Nouvelle République

Centre Presse

le quotidien de la Vienne

Cahier gratuit de La Nouvelle République (n° 24.094) et Centre Presse (n° 280)



Illustration: Benoit Aupiais

un programme Sparknews



Aujourd'hui, toute la presse régionale s'allie pour mettre en lumière les enjeux de l'Eau dans nos territoires.

#EnQuêteDeDemain

Quand l'eau ne coule plus de source...

Les sécheresses de l'été déjà derrière nous et les pluies d'automne offrant désormais l'espoir de voir nos nappes phréatiques se recharger, on y prête beaucoup moins attention. Il faut dire qu'elle est partout dans notre quotidien. Elle coule de nos robinets, irrigue nos cultures, façonne nos paysages, anime nos cours d'eau et tombe même parfois en excès provoquant des inondations. Et pourtant...

On la croyait inépuisable, elle est devenue plus que jamais précieuse. Cette ressource en eau qui, comme l'air, est indispensable à la vie. Vulnérable aux effets du changement climatique, dégradée par les activités humaines, l'eau douce se raréfie et déjà les conflits liés à son partage se multiplient. Rien qu'en France, la ressource en eau renouvelable disponible – celle que l'on peut utiliser pour nos besoins – a diminué de 14 % entre les années 1990 et 2018. Et la situation s'avère bien plus critique encore dans d'autres régions du monde, où l'eau n'a jamais coulé en abondance. Alors, que faire pour préserver cet « or bleu » tout au long de l'an-

née? Comment gérer ce bien commun de façon juste et équitable tout en faisant face aux pénuries de plus en plus fréquentes? Comment faire mieux avec moins? Quelles pratiques mettre en place pour respecter le cycle naturel de l'eau et les écosystèmes qui en dépendent?

À la veille de l'ouverture de la 28^e Conférence des parties sur les changements climatiques (COP28), qui se tiendra à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023, *La Nouvelle République* et *Centre Presse* s'associent à Sparknews et cinquante titres de la presse régionale pour revenir sur cet enjeu mondial majeur qui soulève nombre de défis locaux et aussi explorer les solutions qui se dessinent sur nos territoires.

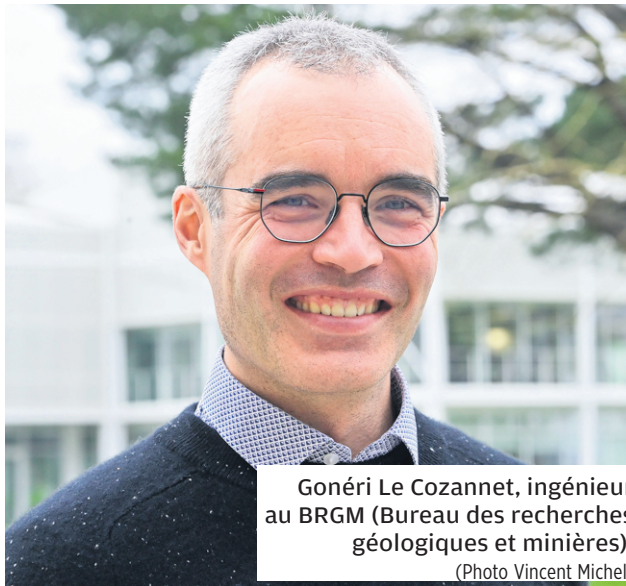
Une goutte d'eau dans l'océan des défis à relever? Que ce soit à l'échelle de notre ville, de notre pays ou de notre planète, nous sommes tous concernés. Et chacun – citoyen, agriculteur, collectivité, entreprise – peut agir à son niveau. Mais ensemble, seulement, nous pourrions trouver de nouveaux modèles réellement durables et solidaires.

entretien

Favoriser les solutions fondées sur la nature

L'eau est une ressource vitale et précieuse dans un monde qui se réchauffe. Au moment où s'ouvre la COP28, l'ingénieur Gonéri Le Cozannet ouvre des perspectives d'adaptation au changement climatique.

Gonéri Le Cozannet, ingénieur au Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM), est un contributeur du 6^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) consacré aux impacts, à l'adaptation et à la vulnérabilité au changement climatique en Europe et en Méditerranée.



Gonéri Le Cozannet, ingénieur au BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières).
(Photo Vincent Michel)

Qu'attendez-vous de la COP28 organisée à Dubaï?

« On attend des mesures concrètes et on espère une avancée sur les compensations financières aux pays pauvres. L'adaptation au réchauffement climatique n'est possible que dans un monde où l'on parvient à le stabiliser. La trajectoire actuelle, à trois degrés d'augmentation, nous projette vers une planète où personne n'a envie de vivre. « On sait qu'on va dépasser les 1,5 °C d'augmentation, mais il faudra très vite y revenir, parce que c'est entre cette température et 2 °C que se joue, par exemple, l'avenir des coraux tropicaux qui hébergent 30 % de la biodiversité marine. Cela signifie également davantage de journées où les conditions deviennent létales à certaines heures pour des travailleurs extérieurs. »

À quoi ressemble un monde où l'évolution de la température est stabilisée à 1,5 °C?

« C'est un monde où chacun se dit que c'est une bonne idée de limiter le réchauffement climatique. La production d'énergie y est totalement décarbonée. Transports, agriculture, pêche... Tout tombe à zéro émission de gaz à effet de serre. « Les entreprises, soucieuses de leur réputation, présentent des stratégies climat. L'agroécologie s'est développée. Les villes ont organisé la décarbonation des moyens de transport. Ceux qui sont inutiles sont évités, la marche, le vélo et les transports en commun sont privilégiés. Le trafic résiduel, celui dont on ne peut se passer, est totalement électrifié. »

Un parfait contre-exemple, selon vous, ce serait quoi?

« Certaines villes continuent à aménager leur espace comme dans les années 70. Où, pour refaire une rue, on a coupé les arbres pour faire de la place à des places de parking. On a donc aggravé les effets des îlots de chaleur et la dépendance à la voiture. »

Le réchauffement climatique influence le cycle de l'eau. Comment?

« Ce qui est paradoxal, c'est que la même loi physique crée à la fois des situations de pénurie et des risques d'inondation. Un air chaud contient plus d'humidité. À chaque degré supplémentaire, l'atmosphère est capable de transporter 7 % d'eau supplémentaire, ce qui signifie des précipitations intenses, extrêmes, et des inondations. »

En matière de gestion de la ressource, des modèles sont aujourd'hui critiqués et combattus...

« Dessaler l'eau de mer avec une énergie carbonée n'est pas souhaitable. Stocker de l'eau, c'est efficace, nous dit le rapport du Giec. Tant que l'on parvient à la collecter et que cela ne se fait pas au détriment des écosystèmes aquatiques et terrestres.

« Construire une mégabassine, comme le projet de Sainte-Soline (Deux-Sèvres), ça coûte quatre millions d'euros. La viabilité économique d'un tel ouvrage, financé par de l'argent public, a-t-elle été évaluée? N'est-on pas en train de créer une dépendance à une eau abondante, verrouillant les agriculteurs dans des pratiques de cultures intensives? »

« Imaginons une sécheresse semblable à 2022 qui se prolongerait un ou deux ans de plus, privant les agriculteurs de ressources. Dans un monde à + 2 °C, ce scénario devient réalité. »

Ces bassines sont-elles des exemples de mal-adaptation?

« Trop souvent, ce sont les habitudes qui déterminent les seuils de prélèvement de l'eau, pas les critères scientifiques. Construire une bassine ou seize, sur un même territoire, ce n'est pas du tout la même histoire en termes de conséquences.

« La construction de ces ouvrages devrait être encadrée par des critères stricts. Elle devrait être soumise à la discussion. C'est ce que recommande le Haut Conseil pour le climat. Le risque avec les mégabassines, c'est que le jour où une sécheresse pluriannuelle survient, les agriculteurs dont la production en dépend se trouvent pris au dépourvu. Ils n'ont plus d'eau. »

Comment stocker au mieux cette ressource vitale?

« Tout ce qui favorise l'infiltration dans l'écosystème et les sous-sols pour recharger les nappes mérite d'être envisagé. Cela suggère de limiter l'artificialisation des sols, de planter des haies... »

« Toutes les solutions qui sont fondées sur la nature sont favorables. Une bonne adaptation serait d'encourager l'agriculture à migrer vers un système plus soutenable. »

Que faire pour définir une gestion durable de l'eau sur une planète plus chaude?

« Lancer des politiques qui tiennent compte de la demande et définir une réglementation qui favorise la réduction de la consommation. Cela passe également par la mise en place d'une tarification progressive d'accès à l'eau et de mesures qui permettent d'éviter d'en dégrader la qualité en limitant l'usage des nitrates, des pesticides.

« Ce chemin, qui suppose de la concertation, est la seule voie pour régler les conflits entre les usagers. Les partis politiques doivent être au clair sur ces sujets-là. Le Giec le constate : les parlements élus à la proportionnelle sont aussi les plus efficaces car le consensus est recherché. »

Propos recueillis par Alan Le Bloa
Ouest-France

indre-et-loire

La deuxième vie de l'eau

À Château-Renault, une partie de l'eau traitée par la station d'épuration est réutilisée pour l'irrigation de deux exploitations agricoles, minimisant ainsi les rejets de polluants organiques.

C'est un système qui a tout son sens et qui est gagnant-gagnant. Autour de la grande bache de rétention creusée sur les hauteurs d'Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), Damien Deneux a le sourire. Avec Olivier Gaudino, cet agriculteur est l'un des deux exploitants bénéficiant depuis 2010 d'une méthode d'irrigation innovante: une partie de l'eau traitée par la station d'épuration voisine est stockée dans un bassin de réserve et réutilisée pour arroser les cultures, plutôt que d'être rejetée dans la Brenne.



Une station de pompage distribue les eaux vers les terres via un réseau enfoui de trois kilomètres. (Photo NR, J.P.)

« L'agriculture peut aussi être vertueuse »

« Avec ce système, on réutilise une eau qui a déjà servi, ce qui évite d'aller puiser dans les nappes souterraines. Il y a aussi un effet de filtration par les plantes et le sol, qui finissent d'épurer l'eau. A la sortie de la station, l'eau contient, en effet, encore quelques nitrates et de la potasse,

ce qui convient à un usage agricole car les cultures absorbent ces éléments », explique Olivier Gaudino.

Mis en place en 2010, le système a valu à la commune de Château-Renault d'être lauréate du Trophée de l'eau l'année suivante. Initialement prévu pour alimenter une réserve de 150.000 m³, capable de couvrir les besoins en irrigation de cinq exploitations, il a été revu à la baisse. Aujourd'hui, les deux agriculteurs puisent leur eau

d'arrosage d'avril à octobre, dans une bache de 50.000 m³. Pendant cette période, sur les quelque 1.000 m³ d'eau traitée qui sortent chaque jour de la station d'épuration, un maximum de 600 m³ est rejeté dans la Brenne – dont le débit n'est alors pas suffisant pour diluer les rejets –, le reste remontant jusqu'au bassin de rétention, situé à environ un kilomètre. Pendant les six autres mois de l'année, la totalité de l'eau épurée est déversée dans la rivière.

Si l'idée a germé dans la tête des décideurs locaux en 1998, le projet n'a pu être lancé qu'une dizaine d'années plus tard, à la faveur de la construction d'une nouvelle station d'épuration. Celle-ci est reliée au bassin-lagune par une canalisation souterraine basse pression.

3,7 millions investis

Le dispositif est exploité par la Saur (1), qui a repris en 2020 la délégation de service public. Réalisés en 2008-2009, les travaux ont été portés par la commune de Château-Renault, aidée par des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental. Ils ont coûté 2,66 millions d'euros pour la station d'épuration et 1,02 million pour le système de réutilisation des eaux. Les deux exploitants agricoles paient la consommation électrique du dispositif. Soit environ 5.000 € à l'année, versés à la Saur.

« Ce système de réutilisation nous a évité d'avoir à faire des investissements de forage. Il nous a également permis de développer des cultures qui auraient été quasiment impossibles sans cette

ressource d'irrigation, principalement du maïs et du tournesol. C'est aussi une sécurité pour le blé », indique Olivier Gaudino.

« C'est également la preuve que l'agriculture peut être vertueuse dans l'exploitation des ressources. A l'heure de la transition écologique, ce dispositif gagnerait à être élargi car il est assez simple à mettre en place techniquement. Je pense que l'État devrait s'en inspirer et encourager son développement », estime pour sa part Damien Deneux.

A la commune de Château-Renault, qui perçoit une partie des recettes d'exploitation de la Saur au titre de la délégation de service public, le système mis en place en 2010 continue de donner pleine satisfaction. « Le dispositif fait l'objet d'une convention pluriannuelle entre les parties, qui doit être renouvelée à partir de 2024 », indique Damien Garcia, adjoint au maire, chargé de l'environnement.

Julien Proult
La NR - Centre Presse

(1) La Saur n'a pas souhaité s'exprimer sur ce sujet.



un programme
Sparknews

Toute la presse quotidienne régionale s'allie pour mettre en lumière les enjeux de l'Eau dans nos territoires et les initiatives qui y répondent.



aquagir

deux-sèvres

Le vrai du faux des mégabassines

À quoi sert une mégabassine ? Qui paye sa construction ? Comment est-elle remplie ? Qui peut s'en servir et pourquoi ? Faisons le tri entre ce qui est vrai et ce qui est faux sur ce sujet controversé.

Depuis les manifestations du 29 octobre 2022 et du 25 mars 2023, toute la France connaît le nom de Sainte-Soline. Ce village des Deux-Sèvres héberge un chantier emblématique, celui d'une mégabassine, théâtre d'affrontements violents entre forces de l'ordre et militants écologistes.

Les mégabassines opposent deux visions du partage de l'eau

Deux camps s'opposent : d'un côté l'État et la FNSEA soutiennent les bassines au nom de la « souveraineté alimentaire », de l'autre les opposants réunis au sein du collectif Bassines non merci (Confédération paysanne, UFC-Que choisir, LPO, France nature environnement) défendent l'eau comme un bien commun, dédié à tous les usages. Tentons d'y voir plus clair en décryptant cinq vérités ou... contre-vérités.

Une mégabassine est un ouvrage artificiel ?

VRAI. La bassine (surnom donné par les opposants) ou « retenue de substitution à usage agricole » (nom consacré par l'administration française), est un gros chantier de terrassement. On creuse le sol sur plusieurs hectares pour obtenir la profondeur désirée.

Les déblais sont ensuite utilisés pour créer des digues très imposantes capables de résister à la pression de l'eau. Une immense bâche recouvre l'ensem-



Le sol est creusé sur plusieurs hectares et les déblais servent de digue à la bassine. (Photo NR, X.B.)

ble du bassin. Ce plastique permet de retenir l'eau. Mais il artificialise (c'est-à-dire supprime les interactions écologiques avec le sol) une surface représentant parfois l'équivalent d'une dizaine de terrains de football, comme à Sainte-Soline.

Elle se remplit grâce à l'eau de pluie ?

FAUX. L'eau est pompée dans une nappe phréatique ou une rivière. C'est la principale critique formulée par les opposants face au manque d'eau déjà criant. En réponse, le principe dit « de substitution » a été inventé : on pompe l'eau l'hiver, quand la ressource est (censée être) abondante et on la conserve dans la bassine jusqu'au printemps pour arroser les cultures. Pour les partisans des bassines, c'est la solution pour sécuriser la production agricole et réduire

les impacts de l'irrigation sur l'état des cours d'eau et la biodiversité l'été. Mais le principe repose sur un calcul théorique des volumes disponibles dans la nature. Et de nombreuses études ont été réalisées avant les premiers effets du réchauffement climatique. Les opposants estiment qu'il n'y a déjà plus assez d'eau pour préserver l'état des rivières, les zones humides, la biodiversité et même l'eau potable. Au 1^{er} octobre 2023, selon le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), 66% des niveaux des nappes en France étaient sous les normales mensuelles.

Elle est financée par l'argent public ?

VRAI ET FAUX. C'est vrai, 70% du coût d'une bassine est financé par l'argent public, via les agences de l'eau. Les 30%

restants sont à la charge de l'irrigant pour la construction. L'agriculteur doit ensuite supporter les charges de fonctionnement de la réserve, comme le pompage, très gourmand en électricité. Avec la guerre en Ukraine, l'inflation et le surcoût de l'énergie, les charges de fonctionnement ont explosé pour l'irrigant : le mètre cube d'eau stocké dans une retenue est passé de 4,50€ en 2019 à 7,20€ fin 2022, selon les calculs de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB).

Tous les agriculteurs peuvent en profiter ?

FAUX. La bassine est d'abord un projet porté par un agriculteur irrigant membre d'une Société coopérative de gestion de l'eau (Scage). La très contestée bassine de Sainte-Soline ne pourra être utilisée, par exem-

ple, que par douze agriculteurs, dont sept céréaliers. A l'échelle d'un département comme la Vienne, les trente retenues prévues ne profiteraient qu'à 149 fermes sur 3.500 au total, selon les chiffres de la chambre d'agriculture de la Vienne. Ce partage inéquitable de l'eau avec les autres agriculteurs et usagers (consommateur, naturaliste, pêcheur...) est l'une des critiques formulées par les opposants. Ils déplorent l'absence de dialogue autour du partage du précieux liquide et dénoncent un passage en force.

Sans irrigation, l'agriculture est impossible ?

FAUX. La grande majorité des agriculteurs cultivent sans irrigation et profitent uniquement des pluies pour assurer leurs productions. En France, seulement 6,8% de la surface agricole utile était irriguée en 2020, selon Agreste. Les irrigants défendent les bassines comme un outil de sécurisation des rendements. Soutenus par le syndicat agricole majoritaire FNSEA, ils affirment lutter contre le réchauffement climatique grâce au principe dit de « substitution ».

En opposition, la Confédération paysanne dénonce une « maladaptation » d'un système agricole reposant sur la monoculture intensive (comme le maïs) dépendante des engrais et des pesticides. Les opposants préconisent de trouver de nouvelles productions autour de l'agroécologie, permettant d'obtenir une résilience naturelle des sols pour faire face aux épisodes de sécheresse.

Xavier Benoit
La NR - Centre Presse

haute-marne

Des mares, jaillit la biodiversité

Au téléphone, le beuglement des vaches couvre la voix d'Olivier Finot. « Elles font un peu de bruit. Je m'éloigne », explique-t-il amusé. Cela fait plusieurs années qu'il tient avec son frère Patrick, le Gaec des Trois Sillons, à Louze (Haute-Marne). Initialement, les deux éleveurs avaient adopté un mode d'agriculture somme toute classique, mais depuis 2015, ils ont décidé de se tourner vers l'agroforesterie (associer arbres et cultures ou animaux sur une même parcelle), pour « essayer de pallier le changement climatique ». « Je ne sais pas si on préserve l'eau, mais on fait en sorte d'être en harmonie avec la nature, c'est tout », confie-t-il humblement. Avant de noter ce qui est une évidence pour sa filière :



« On est en harmonie avec la nature, c'est tout. »
(Photo Dominique Lemoine)

« Après, de l'eau, on en a toujours besoin. »

Olivier Finot a beau minimiser le travail entrepris depuis maintenant plus de six ans, n'empêche que les actions sont là. Les deux frères ont reçu un trophée de l'agriculture en janvier 2023. Concrètement, en

parallèle de la plantation de 3 km de haies, mais aussi de celle de 1.200 arbres, les agriculteurs haut-marnais, avec l'aide du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Sud-Champagne, ont aménagé et restauré six mares au fil des années. De l'eau qui est ainsi stockée naturellement. « Elles sont toutes utilisées pour favoriser la biodiversité. Deux d'entre elles servent aussi à donner à boire à nos vaches », détaille Olivier.

« On est trop à la merci du temps »

Par chance, leurs bovins, 180 jersiaises, consommeraient selon diverses études, 30% d'eau en moins que leurs congénères pour la même quantité de matière utile, autrement dit

le lait et le fromage produits. « Un atout », selon Olivier, dans la lutte contre la sécheresse.

Comment perçoit-il l'avenir de sa profession ? Pas d'un très bon œil. « On est trop à la merci du temps. Le réchauffement climatique n'est pas une aberration, c'est une réalité. Pour le moment, on n'irrigue pas, mais dans les années qui viennent, on devra peut-être se poser la question. »

De quoi pousser le quinquagénaire à la réflexion sur les potentielles solutions, sans trop de certitude. « Peut-être récupérer davantage les eaux de pluie, mais bon, ça a un coût tout ça. »

Dominique Lemoine
Le Journal de la Haute-Marne

enfants

Un cahier nature à télécharger

Parce que sensibiliser très tôt les enfants au cycle de l'eau et aux interactions arbres-sol-eau est indispensable, le QR-code ci-dessous vous donne la possibilité de télécharger un livret d'activité offert par Water Family. Ce cahier nature de 32 pages permet, sous forme de BD, de comprendre l'importance des arbres et du sol dans le cycle de l'eau.



COFFEEB BY CAFÉ ROYAL

Une capsule de café sans capsule : moins de déchets, un meilleur goût

Avec 100 000 tonnes de déchets générées chaque année dans le monde, les capsules de café sont aujourd'hui un défi environnemental. Pour le relever, CoffeeB by Café Royal innove avec le système à capsule sans capsule : une révolution sans plastique ni aluminium, 100 % compostable et aux saveurs inimitables !



Une entreprise engagée

CoffeeB by Café Royal, c'est la Migros, coopérative suisse experte du café, engagée de longue date dans une démarche écoresponsable. Ses outils ? La sélection des meilleurs grains ; des partenariats directs avec de petits producteurs ; des cafés certifiés bio ; et Max Havelaar Fairtrade... ainsi qu'une traçabilité exemplaire dans le cadre du commerce équitable, certifiée par UTZ, l'un des plus importants programmes de développement durable au monde pour le café, le cacao et le thé. C'est sur ce socle de valeurs qu'est née la gamme CoffeeB, forte d'un objectif encore plus ambitieux :

réduire les déchets avec une nouvelle norme de consommation écoresponsable. Une solution exposée par le torrificateur le 26 mai à Paris lors de « Change Now », le plus grand événement des solutions pour la planète, rassemblant 120 pays et 400 intervenants autour de 1 000 actions concrètes.

Des capsules zéro déchet

La solution CoffeeB by Café Royal ? Supprimer la capsule. La fine enveloppe végétale qui la remplace préserve les arômes et la stabilité du café compressé au cœur des boules, tout en étant 100 % compostable à la maison. Les emballages sont fabriqués à partir de fibres moulées

« Il est toujours possible de consommer du café de façon plus écologique. Avec les bonnes clés de lecture, chacun peut trouver sa façon d'agir. »

Ghassan Kara,
DG France de Café Royal

pour une conservation longue durée, avant recyclage en bac jaune. Une machine à café complète la solution, économe en énergie, robuste et durable, constituée de 15 à 34 % de matériaux recyclés, mais aussi recyclable à 74 % grâce à sa fabrication modulaire. Le tout sans compromis sur la qualité du café.

Le goût d'une culture responsable

Sur les huit références CoffeeB by Café Royal, six sont certifiées Rainforest Alliance et deux sont biologiques, certifiées Fairtrade. Un engagement de durabilité sociale, économique et environnementale qui permet de soutenir non seulement une culture responsable et pérenne, mais aussi un engagement de qualité assurant le meilleur goût possible pour le café : les grains sélectionnés pour les capsules CoffeeB sont issus du top 20 de la

90 %
des foyers consomment du café.



3
3 Français sur 5 en boivent chaque jour.



25 %
seulement des capsules en aluminium sont recyclées.



92 %
des acheteurs sont inquiets de la situation écologique de la planète.



62 %
déclarent vouloir consommer de manière plus responsable.



production mondiale, torréfiés et moulus selon un savoir-faire centenaire dans l'usine Café Royal en Suisse, où les boules de café sont également produites.

Toutes les saveurs du café

En combinant grains de qualité et expertise reconnue, c'est toute la palette de saveurs et d'intensités permise par le café que décline Café Royal pour CoffeeB. Les amateurs de café corsé apprécient l'intense Ristretto aux arômes fumés, le puissant Espresso bio à la note épicée, l'Espresso Forte aux parfums de chocolat noir, ou encore le Lungo Forte avec sa pointe de caramel. Pour une tasse plus délicate, ce sera l'Espresso classique aux arômes doux et fruités, le Lungo aux nuances de baies rouges, ou le Lungo Bio, mi-fleuri mi-fruité... sans oublier le Decaffeinato pour un café épicé sans les effets de la caféine.

4 questions à Ghassan Kara, DG France de Café Royal

À quelles étapes le café consomme-t-il de l'eau ?

La consommation la plus importante est celle de la culture, avec parfois plusieurs centaines de litres d'eau par kilo de café produit. En comparaison, les autres étapes sont secondaires.

Comment agir sur cette consommation ?

Tous les bilans pointent le même levier : la moitié de l'impact carbone est dû à la quantité de café utilisée. L'idée est donc de consommer le minimum de café pour le même résultat en bouche. Moins de café dans la tasse, c'est moins d'eau à la source !

En quoi la solution CoffeeB est-elle plus économe en eau qu'une machine à grains ?

La dose de café prédéfinie est de 5 à 6 g, tandis que les réglages standards d'une machine à grains sont en moyenne de 8 g. Le goût est pourtant le même, voire meilleur, puisque la mouture faite en amont est elle aussi optimisée. Faire du vrac a du sens dans certains cas, mais pas pour le café.

Un dernier mot ?

La question de l'eau chez CoffeeB, c'est aussi celle de la mer en tant que source d'innovation écologique ! L'enveloppe de nos boules est faite à base d'algues, prélevées de façon écoresponsable sur les côtes bretonnes. Le café vient de la terre, l'enveloppe de la mer.



Davantage d'informations sur www.coffeeb.com

coffeeB
BY CAFÉ ROYAL



L'EAU, UNE RESSOURCE RARE ET PRÉCIEUSE

L'eau douce se raréfie sous l'effet du dérèglement climatique et sous la pression de toutes les utilisations pour satisfaire nos besoins (agriculture, industrie, besoins d'hygiène...). Comment mieux la préserver ?

EAU DE LA TERRE

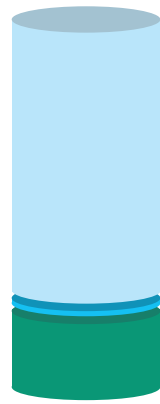
1,4 milliard de km³
Volume total d'eau sur la planète



● eau salée **97,5%**
● eau douce **2,5%**

EAU DOUCE

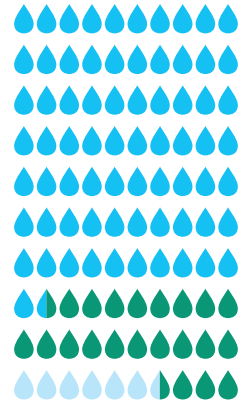
35 millions de km³
Volume total d'eau douce sur la planète



● **77%** glaciers
● **1%** eau douce disponible
● **22%** eau dans le sol

EAU DOUCE DISPONIBLE

24 000 km³
Volume d'eau douce utilisée par l'homme par an



● **71,5%** lacs et rivières
● **22%** eau dans le sol
● **6,5%** eau atmosphérique

LA CONSOMMATION D'EAU EN FRANCE

4,1 milliards de m³
C'est la consommation moyenne d'eau douce en France de 2010 à 2019



- agriculture **58%** (pour l'irrigation notamment)
- production d'eau potable **26%**
- secteur de l'énergie **12%** (refroidissement des centrales électriques)
- industrie **4%** (touristique et agroalimentaire notamment)

LES USAGES DE L'EAU À LA MAISON

148 litres
C'est la consommation moyenne d'eau potable en France par jour et par personne

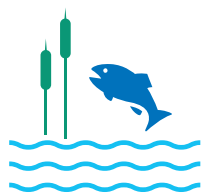


- **39%** hygiène corporelle
- **22%** lavage du linge et vaisselle
- **20%** chasse d'eau des WC
- **6%** cuisine
- **6%** lavage de la voiture et arrosage
- **1%** boire
- **6%** divers

En incluant les produits importés, chaque Français(e) consomme en moyenne **4900 litres** par jour. Il s'agit de l'eau virtuelle nécessaire à la fabrication de nos biens de consommation.

LES ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU

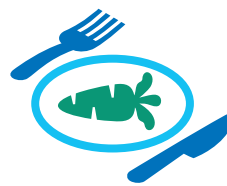
Préserver les ressources en eau est l'affaire de tous, que l'on soit à la gestion d'une collectivité, professionnel de l'agriculture, de l'industrie ou tout simplement citoyen. En voici quelques exemples :



Protéger et restaurer les milieux aquatiques



Économiser et partager l'eau



Adopter une alimentation moins carnée



Désimperméabiliser les sols



Adapter les variétés cultivées et adopter des pratiques agroécologiques



Récupérer les eaux usées pour l'irrigation



Se renseigner auprès de sa commune pour connaître les mesures autour de chez soi

indre

« On explore une zone inconnue »

Directeur de la fédération de pêche, Bruno Barbey est un observateur attentif des rivières de l'Indre. En matière de déficit en eau, son constat reste alarmant même si la fin d'automne est pluvieuse.

Bruno Barbey est directeur de la Fédération de pêche de l'Indre et ingénieur hydrobiologiste de formation. Il a constaté que le déficit en eau dans le département était tel qu'il n'avait jamais été mesuré ainsi.

Quelle était la situation des cours d'eau dans l'Indre, au début de l'automne 2023 ?

« Le département est en crise complète. Habituellement, nous atteignons un niveau bas fin août-début septembre. Cette année, ça continue de baisser. Là, nous sommes à un point bas jamais mesuré à cette période de l'année. On explore une zone inconnue. Nous avons des records de température, de déficit en pluie, d'assèchement des sols et, donc, d'abaissement de nappes. Les gens sont heureux, mais ils ne se rendent pas compte de l'enjeu sur la ressource en eau et sur la biodiversité. Cette année, on a encore 1.500 à 2.000 km d'assec. Tous les petits ruisseaux du Boischaud-Sud sont taris. »

« L'enjeu de demain, c'est que la goutte de pluie traverse le sol »

« Dans les années 2000, déjà, on secouait le cocotier en disant "Alerte! Alerte!". Les signaux étaient déjà lancés par les scientifiques. De 2010 à 2020, ça s'est accéléré. Il y a eu 2011 très sec, 2015 à nouveau. Mais on avait des années intermédiaires. Je me souviens, de 2012 à 2014, des années plutôt fraîches et humi-



Bruno Barbey : « S'il n'y a plus de truites dans certains cours d'eau, c'est en raison de la dégradation de la qualité des cours d'eau, passés à la pelleuse. » (Photo archives NR, Thierry Roulliaud)

des. Les populations de truites revenaient dans les cours d'eau du sud de l'Indre. Depuis 2018, c'est très sec et il n'y a plus de pause. »

Quel impact sur les poissons ?

« C'est annoncé que la truite fario disparaisse du pourtour du Massif central en 2050, à moins de 400 m d'altitude. Je trouve cette prévision extrêmement optimiste. Dans nos rivières, quand il n'y a pas d'assec, il reste des trous d'eau à 25 °C où les poissons d'eau froide ne survivent pas obligatoirement. »

« Quand l'eau revient, on trouve des vairons, des chabots... S'il y a la continuité écologique, il y a une recolonisation des rivières qui peut être rapide. Depuis cinq ans, les sécheresses s'additionnent. Et il y a trop de barra-

ges, de seuils. Des zones sont vides de poissons. »

« L'avenir de la truite, c'est le nord du département. On a beau être en basse altitude, on est sur des cours d'eau de nappes phréatiques où, tant que les nappes tiennent, les eaux restent froides. Aujourd'hui, s'il n'y a plus de truites dans la Théols, les affluents du Modon ou du Fouzon, c'est en raison de la dégradation de la qualité des cours d'eau, passés à la pelleuse, recalibrés et saucissonnés par des barra-

Certaines espèces profitent-elles du réchauffement de l'eau ?

« On vit aussi une période de fort transfert d'espèces à l'échelle planétaire. On parle de la pu-

naise de lit et du moustique tigre tous les jours, c'est un peu la même chose dans les cours d'eau. On a un petit poisson chinois, le pseudorasbora, transporteur d'une maladie, l'agent rosette, qui se développe d'autant plus que les eaux sont chaudes. En Brenne, dans les étangs de pisciculture, ils ont été introduits comme "poisson fourrage", pour nourrir les carnassiers. A chaque vidange, ces pseudorasboras se retrouvent dans les rivières. »

Des plantes sont aussi arrivées, comme la jussie...

« La jussie perturbe les milieux en l'occupant à 100 % et faisant disparaître d'autres plantes. Et ça perturbe l'usage de la pêche, en rendant l'eau moins accessible. Après, il semblerait que les

impacts sur le fonctionnement piscicole de la rivière soient très limités. Ça fait des milieux dans lesquels les poissons peuvent se cacher, frayer. C'est bourré d'alevins, de poissons. Mais il s'agit de l'effet positif des plantes en général. Il ne faut pas non plus qu'il y en ait trop. La nuit, elles respirent de l'oxygène. Au petit matin, ça peut annuler complètement l'oxygène de l'eau. »

Que faire pour améliorer la situation ?

« L'enjeu de demain, plutôt que les bassines, c'est de faire en sorte que la goutte de pluie traverse le sol et alimente les nappes. Il faut mettre en place des haies, revoir tous les drainages agricoles pour que l'eau, au lieu de fuir, soit freinée, arrêtée. Il faut restaurer les cours d'eau, pour qu'ils puissent "méandrer". Ce n'est pas gagné. Mais ce travail est commencé par les syndicats de rivière. On en est encore aux balbutiements et les secteurs restaurés sont tout petits. Il faut espérer que, dans dix ans, on aura réuni ces timbrestes pour faire une nouvelle carte des cours d'eau du département. On a un exemple avec la restauration du Modon, à Luçay-le-Mâle et Villentrois : on a cassé la moitié des barrages, remis des cailloux dans la rivière et, aujourd'hui, il y a des truites. »

« Il y a aussi un enjeu très fort sur les plans d'eau dans le Boischaud-sud. Des milliers d'étangs ont été construits dans les années 70-80. Très souvent, ils captent des sources ou sont en barrage des ruisseaux, ce qui favorise leur assèchement. »

Recueilli par Gaspard Mathé
La NR - Centre Presse

meurthe-et-moselle

Des étangs rayés de la carte

Dans les années 1970, la préservation de l'environnement et de la biodiversité n'était pas forcément au centre des préoccupations : dans le vallon de Grandfontaine, sur les communes de Waville et Villecey-sur-Mad en Meurthe-et-Moselle, cinq étangs illégaux ont été creusés sans autorisation par un particulier pour des activités de loisirs. Ces étangs étaient en prise directe avec un ruisseau de première catégorie provoquant une rupture avec la rivière proche. Les conséquences pour la faune et la flore ont été désastreuses.

« Quand le bail emphytéotique a pris fin, en 2015, les communes ont décidé d'effacer ces étangs, obstacles au libre écoulement du ruisseau ainsi que des sédiments et des espèces y évoluant », indique Charline Tinchant, anima-



Après les travaux, la faune et la flore se sont diversifiées. (Photo T. R.)

trice biodiversité et paysage à la communauté de Mad et Moselle. Les travaux ont débuté en 2019. « On a effacé complètement certaines digues, on a créé des ruptures au niveau d'autres digues, puis la nature a fait le reste », détaille Fulgence Allogho Ondo, chargé de mission à Mad et Moselle pour la gestion des milieux aquatiques, l'eau et

l'assainissement. Avant les travaux, cet espace était seulement un ensemble d'étangs avec des espèces animales et végétales typiques de cet unique milieu. « Aujourd'hui, on observe une diversification des habitats : des mares, des zones humides, des roselières, des marais, des saulaies. Le ruisseau a repris son écoulement ca-

ractéristique sans rupture. On observe, par conséquent, une diversification de la faune et de la flore », poursuit Charline Tinchant. « Nous espérons bientôt le retour des truites », confie, optimiste, Fulgence Allogho Ondo.

Maintenant, les réflexions vont plus loin à propos du vallon de Grandfontaine, aujourd'hui classé ENS (espace naturel sensible) et situé sur un site Natura 2000. La communauté discute ainsi avec un syndicat mixte voisin qui approvisionne plusieurs communes en eau à partir du ruisseau : le but est de mettre en place un débit réservé qui permettrait de concilier besoin en eau pour le milieu naturel et besoin en eau potable pour la population.

Tony Robin, L'Est Républicain

vosges

Au secours des lacs

Dans les Vosges, un projet lancé en 2021 vise la sauvegarde des lacs de Gérardmer, Longemer et Retournemer qui ont été altérés au cours des dernières décennies. Il prévoit de réduire les sources de pollution, préserver les sols, restaurer et protéger les milieux naturels sensibles et restaurer les habitats dégradés des lacs et leurs bassins-versants. À la fois sur l'eau et sur l'assainissement, l'objectif est de limiter l'apport de sédiments et matières organiques en améliorant l'arrivée de l'eau et en renaturalisant les berges et les deltas. Il s'agit de se donner toutes les chances pour que ces lacs soient les plus résilients possible.

Fabien Zimmer
Vosges Matin

savoie

La Vanoise veut économiser l'eau

En 2023, le Parc national de la Vanoise a créé un plan de gestion de l'eau pour accompagner les gardiens de refuge dans l'anticipation des situations de pénurie. Exemple à Arpont.

Il y a un an, à l'été 2022, de nombreux gardiens ont fait part de leurs difficultés liées au tarissement des ressources en eau et aux baisses importantes de débit. Le refuge du Palet, manquant d'eau, avait d'ailleurs été obligé de fermer en pleine saison. Une première en Vanoise (Savoie). Car pour rappel, un refuge n'est pas raccordé aux réseaux d'eau potable et c'est grâce à une ou plusieurs sources d'approvisionnement liées aux aléas de la météo (eau de source, fonte des glaciers, lacs, récupération d'eau de pluie...) qu'il est approvisionné.

Le Parc national de la Vanoise (PNV) a donc créé un plan de gestion permettant de diminuer la pression exercée par l'activité du refuge sur l'eau, laisser les refuges ouverts et gardés autant que possible et sensibiliser les visiteurs sur la préservation de cette ressource précieuse en altitude.

« Il faut expliquer que l'abondance en eau, c'est fini ! »

En fonction de l'état de la situation hydrique, les mesures de restrictions pourront aller d'un accès restreint du nombre de douches, à, en cas de crise, la fermeture des lavabos, douches et toilettes à l'eau (les toilettes sèches resteront accessibles). La mise en œuvre du plan de gestion s'inscrit aussi dans « l'esprit refuge », martelé par le PNV, sur leur site internet :



« Le refuge est aussi le lieu d'expérimentation d'une certaine sobriété et d'une rusticité qui font de lui cet endroit si singulier. » (Photo Pierre-Yves Fouché)

« Le refuge est aussi le lieu d'expérimentation d'une certaine sobriété et d'une rusticité qui font de lui cet endroit si singulier. Rien n'est automatique, ni garanti à chaque instant, dans l'usage d'un bâtiment en site isolé d'altitude. » À 2.300 m dans les hauteurs de Val-Cenis et se trouvant sur le GR 5, le refuge de l'Arpont, se situe sous le glacier du même nom.

Bâtiment récemment rénové, s'il peut ressembler à un hôtel d'altitude, il reste bien un refuge comme le souligne Philippe Ragné, son nouveau gardien ar-

rivé en début d'année : « Ici on dort en dortoir, on partage sa table, il n'y a ni réseau mobile, ni télévision, ni accès internet, peu d'électricité et de l'eau souvent froide. » Le ton est donné. Le refuge étant complet tous les soirs entre mi-juillet et mi-août, Philippe Ragné a pu, grâce à ce plan de gestion, préserver davantage la consommation d'eau du refuge : « On a, par exemple, mis des douches limitées à cinq minutes et enlevé tous les robinets poussoirs qui gâchent énormément d'eau, que l'on a remplacés par des miti-

geurs. »

Mais pour Philippe, c'est surtout les promeneurs qu'il faut sensibiliser : « Il faut leur expliquer que l'abondance en eau, c'est fini. On a des contraintes environnementales très présentes. Ici, en dessous du glacier qui perd des mètres chaque année, on est aux premières loges du changement climatique et il peut y avoir un vrai décalage avec un public qui ne comprend pas pourquoi il doit attendre pour prendre sa douche car nous en avons "seulement" quatre pour 94 couchages. »

Mariana et Frédéric, deux Français qui traversent la Vanoise depuis quelques jours, sont même étonnés qu'il y en ait, des douches : « On vient des Écrins, là-bas, les refuges n'en ont pas. On a donc pris l'habitude de se faire une toilette de chat avec un gant et une gourde ou d'utiliser des lingettes pour se laver. On trouve cela normal que les douches des refuges soient limitées en temps, cinq minutes, c'est déjà très long. »

« Une douche est un luxe et non un dû »

Tous les soirs, le gardien, avec l'ensemble de son équipe, explique le fonctionnement du refuge et le bon comportement à avoir : « On veut leur faire comprendre que chaque acte a des conséquences. J'aime leur rappeler qu'avoir une douche dans un refuge est un luxe, et non un dû. L'esprit refuge, c'est ça. Rester humble et avoir du respect envers l'environnement qui nous entoure. »

Le PNV a créé une page sur son site internet s'intitulant : « En cas de sécheresse, gardez l'esprit refuge. » Un tableau y est régulièrement actualisé et permet de visualiser la situation des quinze refuges du parc. 2023 étant la première année de mise en place de ce plan de gestion de l'eau, des ajustements seront apportés au fur et à mesure en fonction des retours qui seront faits en fin de saison, par les gardiens et les agents du Parc national de la Vanoise.

Pierre-Yves Fouché
Le Dauphiné Libéré

alpes-de-haute-provence

Digne-les-Bains : un procédé innovant dans les tuyaux

C'est une petite révolution dans le monde de l'eau, ou plutôt de la réhabilitation de canalisations du réseau d'eau potable. Un chantier innovant du côté de Digne-les-Bains.

Depuis quatre-vingts ans, le réseau d'eau potable dignois a connu de multiples réparations, mais sa vétusté entraînait de nombreuses fuites. Aussi la décision a été prise de le rénover entièrement. Ce chantier qui aurait pu être extrêmement pénalisant pour les habitants, a bénéficié des dernières innovations en matière de canalisation, sur 520 m, en centre-ville, dans la bien nommée allée des Fontainiers.

Une garantie de cinquante ans

« La technique sans tranchées est adaptée aux zones fortement urbanisées, avec un



Stopper les fuites avec une gaine textile renforcée : une innovation qui pourrait intéresser d'autres collectivités. (Photo Jean Duprez)

sous-sol encombré de réseaux, assainissement, arrosage, électricité. Elle consiste à ne creuser que des fosses, environ tous les 100 m », expliquent les techniciens de l'entreprise Telerep-France,

chargée des travaux. « À partir de ces fosses, on introduit dans l'ancienne canalisation une gaine textile souple, renforcée, imprégnée d'une résine adaptée à l'utilisation de l'eau potable. »

Cette gaine est appliquée sous pression, contre les parois de l'ancienne conduite, puis solidifiée par polymérisation, la rendant absolument étanche, éliminant ainsi les fuites éventuelles par corrosion ou fissures accidentelles, le tout étant garanti pour au moins cinquante ans.

Le caractère innovant de cette technique a fait l'objet d'une visite sur le chantier dignois, de responsables des réseaux d'eau de grandes métropoles de la Région Sud (Toulon et Aix-Marseille) venus s'enquérir des possibilités de mise en place de cette méthode dans leur ville.

Ce chantier, d'un coût de 310.000 € débuté en février 2023 a bénéficié de 155.000€ de financement de l'Agence de l'eau et de 34.000€ du Département, permettant à Provence Alpes

Agglomération de finaliser les 7 km du réseau d'adduction d'eau engagés en 2014 par la Régie dignoise des eaux, opération poursuivie aujourd'hui par le service Eau et assainissement de la communauté d'agglomération.

Cette opération s'inscrit dans un programme de travaux d'investissement et d'amélioration du patrimoine eau et assainissement de Provence Alpes Agglomération s'élevant à près de 4 millions d'euros par an. Permettant de prévenir les fuites, l'opération contribue à améliorer la gestion de la ressource en eau : un enjeu fondamental face à la sécheresse et les tendances aux canicules qui nécessitent, plus que jamais, les efforts quotidiens de tous.

Jean Duprez, La Provence



Tout se transforme.

Saint-Gobain transforme la construction pour la rendre plus durable.

Le secteur de la construction est une réponse stratégique aux enjeux climatiques et énergétiques. Pour la rénovation comme pour la construction neuve, Saint-Gobain développe, produit et distribue des matériaux et solutions qui améliorent le confort et la performance énergétique des bâtiments, et contribuent à réduire l'empreinte carbone du secteur de la construction. Engagé par ailleurs dans l'économie circulaire tout en participant à la préservation des ressources naturelles, Saint-Gobain permet à chacun de mieux habiter le monde.

MAKING THE WORLD A BETTER HOME*

* Mieux habiter le monde. Saint-Gobain développe des solutions plus durables et économes en ressources pour la rénovation des bâtiments et la construction neuve. Pour en savoir plus : <https://www.saint-gobain.com/fr/entreprise-responsable>



SAINT-GOBAIN

finistère

Sur l'île de Sein, on boit l'eau de mer

Au large du Finistère, depuis les années 70, on boit de l'eau de mer désalinisée grâce à un osmoseur. Faisant de l'île de Sein la première commune de France à être dotée d'un tel système.

L'île de Sein est posée sur la mer d'Iroise à 8 km à vol d'oiseau de la pointe du Raz. Cette bande de terre de 1,5 km de long, de 30 à 500 m de large, qui affleure juste au-dessus de l'océan, doit composer avec l'eau. Tout d'abord l'eau de mer qui menace régulièrement de l'envahir depuis la nuit des temps. Ici, tout le monde a en mémoire les submersions de 1830 et 1896 qui, un moment, ont laissé penser que vivre sur ce caillou trop exposé était pure folie. Alors, pour se prémunir des assauts impétueux de l'océan, les Sénans ont érigé des digues sur la partie ouest de l'île qui les protègent de la houle du grand large.

La mer comme seule ressource pour les habitants et les vacanciers

L'autre eau qui a longtemps préoccupé les habitants est l'eau potable dont l'accès a toujours été un préambule à toute installation humaine. D'après les historiens, les premiers Sénans remonteraient au Néolithique. Pour preuve, les deux grands menhirs, baptisés « les causeurs », qui trônent non loin du bourg. Sein était donc totalement autonome en eau. Ici pas de ruisseau, de barrage ou de nappe phréatique



Alain Coici, employé communal, gère l'usine de dessalement d'eau de mer de l'île de Sein située près du phare. (Photo Lionel Le Saux)

conséquente. Pendant des siècles, l'homme, pour se désaltérer, est allé se servir dans de rares puits alimentés par une lentille d'eau douce. Dans les années 70, les conditions d'hygiène ayant évolué, les besoins en eau ont considérablement augmenté. À force d'être constamment sollicités, les puits de l'île sont devenus saumâtres, l'eau n'étant plus utilisée qu'à abreuver les vaches. Dans le raz de Sein, aux fonds marins enrochés, balayés par des courants violents, il était inenvisageable de tirer des canalisations à partir du continent. Alors on s'est tourné vers la mer en la pompant allègrement. Un bouilleur a été

aménagé près du phare. « De l'eau douce était produite par condensation, explique Alain Coïc, employé communal, responsable de la station de production de l'île. On pouvait monter à cinquante tonnes par jour. En 2002, on est passé à l'osmoseur. » Deux machines de ce type, conçues et fabriquées par l'entreprise lorientaise SLCE - qui a aussi équipé le porte-avions Charles-de-Gaulle - alimentent les 300 abonnés de l'île, dont près de 200 habitants à l'année. « On n'est jamais en manque, poursuit l'employé municipal. Même au plus fort de l'été quand 2.000 personnes se trouvent sur l'île. » Cette technique de l'osmose

inversée, au filtrage extrêmement fin de l'eau de mer, a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie fossile pour faire tourner la station. Avec le bouilleur, 25 l de gaz étaient brûlés pour produire 100 l d'eau. Aujourd'hui un litre de gazole suffit.

Bientôt une éolienne pour alimenter la station
Pour produire cinq tonnes d'eau douce, chargée en bicarbonate de sodium, en magnésium et en chlore, il faut pomper le triple d'eau de mer. L'eau non utilisée, surchargée en sel, elle, repart à la mer. Le maire de l'île, Didier Fou-

quet, a conscience que l'installation est encore trop dépendante de la petite station électrique alimentée en gazole. « Mais de grands progrès ont été réalisés, précise l'édile. On a fait poser des panneaux photovoltaïques pour gagner en autonomie. On va aller plus loin avec la pose d'une éolienne en début d'année prochaine. Elle sera fonctionnelle dans un an. Avec le solaire, on produira 80% de ce que nous consommons. Ce bouquet d'énergie propre profitera aussi aux osmoseurs. »

Cette technologie de la désalinisation a un coût. Au-delà de l'impact environnemental du rejet de la saumure en mer, sur l'île, le mètre cube est facturé 7,55 € contre 3 € sur le continent. Alors à Sein, on fait attention à sa consommation (50 l jour par habitant contre 150 en moyenne en France) et on profite encore pleinement des citernes d'eau pluviales enterrées, aménagées il y a des décennies. Un système qui permet d'alimenter les toilettes, les machines à laver le linge et d'arroser son potager. Et même de produire sa propre eau potable. C'est le choix qu'a fait un ancien médecin de l'île qui possède une réserve enterrée de 40 m³. Un système de filtration au sable et au charbon, particulièrement efficace, lui permet de la boire en toute tranquillité, et à moindre coût.

Didier Daniel
Le Télégramme

saône-et-loire

Tourisme fluvial: la cruciale gestion de l'eau

Via ses canaux et ses barrages réservoirs, Voies navigables de France (VNF) est la deuxième gestionnaire des réserves d'eau en France, explique Olivier Fauriel, directeur territorial Centre Bourgogne. Sur le seul canal du Centre, entre Chalon-sur-Saône et Digoin (Saône-et-Loire), on compte soixante écluses. Près du Creusot et de Montceau-les-Mines se trouvent dix barrages réservoirs, qui alimentent à la fois les industries du secteur et le canal destiné au tourisme fluvial.

Car chaque passage de bateau par une écluse se traduit par un transfert de l'eau vers l'aval (entre 80 m³ et 800 m³). À charge pour les équipes de VNF de gérer au mieux cette précieuse ressource, stockée dans les étangs lorsqu'elle est abondante et relâchée progressivement au cours de la saison, en fonction



Des bateaux de tourisme fluvial au port de Digoin, sur le canal du Centre en Saône-et-Loire. (Photo Damien Valette)

des besoins de la navigation mais aussi des autres usagers comme les agriculteurs. Le changement climatique bouscule la donne. Des pluies plus rares, ce sont des réserves d'eau de surface qui s'amenuisent. La première véritable alerte date de 2019. La navigation avait dû être interrompue fin

août, au lieu de fin octobre en saison « normale ». Depuis, la situation ne s'est guère améliorée. Les arrêtés préfectoraux de restriction s'appliquent aux activités de VNF. « On se doit de gérer au mieux la pénurie avec un scénario d'adaptation à ces contraintes », détaille Karine Aubert, responsable d'unité

territoriale en Saône-et-Loire

Augmenter la capacité des réservoirs

Au-delà de ces mesures conjoncturelles, VNF a mis sur pied un gros programme de modernisation de ses équipements hydrauliques. Chaque écluse sera progressivement dotée de capteurs et de systèmes automatiques pour gérer plus finement les niveaux d'eau dans le canal. Deuxième action, prévue en 2025-2026: augmenter la capacité des réservoirs. Enfin, des travaux seront entrepris en 2028-2029 pour étanchéifier les digues et ainsi éviter les fuites des ouvrages. « Il ne faut pas seulement gérer l'eau, mais optimiser son usage », conclut Olivier Fauriel.

Damien Valette
Le Journal de Saône-et-Loire

vendée

Eaux usées: traiter pour mieux recycler

Pour éviter le manque d'eau potable, la Vendée a mis en place le programme Jourdain. L'idée est de récupérer une partie des eaux usées de la station d'épuration des Sables-d'Olonne, eaux qui jusqu'à présent sont rejetées en mer. Une fois traitées, les eaux redeviennent potables, et non uniquement pluviales. Un projet « unique en Europe », assure le syndicat Vendée Eau, qui en a confié la réalisation à Véolia. Pour ce faire, une usine d'affinage est actuellement en construction aux Sables, ainsi qu'une canalisation longue de 27 km pour rallier Les Sables à la retenue du Launay, qui barre le lac de décantation végétalisée. Là, une fois filtrée, l'eau pourra revenir dans le circuit domestique. Un vrai cercle vertueux.

Ludovic Renoult, Ouest-France



BANQUE des
TERRITOIRES



**Pour une
ressource en eau
bien gérée**

DÉCOUVREZ
NOS SOLUTIONS
**D'INGÉNIERIE ET
DE FINANCEMENT**



Élus locaux, pour faire face aux conséquences du changement climatique, la Banque des Territoires vous apporte des solutions pour vos projets d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de prévention des inondations. Du financement d'études pour initier vos projets, des prêts de long terme (jusqu'à 60 ans) pour financer la totalité de vos besoins, contactez-nous !

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

marne

Elles puisent l'eau des betteraves

Les usines du groupe sucrier Cristal Union ont divisé leurs prélèvements d'eau par trois. Leur principale source désormais, ce sont les betteraves sucrières, composées à 75 % d'eau.

En 2010, les treize usines du groupe coopératif Cristal Union consommaient neuf millions de mètres cubes d'eau. C'est 3,8 millions de m³ aujourd'hui. Plusieurs sites sont même déjà autonomes : Sillery (Marne) depuis 2009, Sainte-Émilie (Somme) depuis 2018, Pithiviers et Corbeilles (Loiret) depuis cette année. À Arcis-sur-Aube, seule la sucrerie est autonome. Le site consomme encore de l'eau en raison de la présence d'une distillerie. Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime) et Bazancourt consomment encore un peu d'eau pendant la campagne sucrière mais « seront autonomes d'ici deux ans », annonce Pascal Hamon, directeur industriel.

Un million de tonnes de betteraves fournit l'équivalent de 200 piscines olympiques

Comment un groupe industriel peut-il arriver à diviser quasiment par trois ses prélèvements dans les nappes phréatiques ? « Nous avons la chance que la première production d'une sucrerie, ce soit l'eau. Une betterave, c'est en effet 75 % d'eau », précise Pascal Hamon. Donc lorsqu'un million de tonnes de betteraves est livré dans une tranche de sucrerie durant une campagne, le site reçoit 750.000 m³ d'eau... de quoi rem-



La sucrerie de Bazancourt dispose de neuf bassins d'une capacité de stockage de 700.000 m³ d'eau. (Photo Aurélien Laudy)

plir 200 piscines olympiques. Sur ces 750.000 m³, 550.000 m³ vont pouvoir être traités et réutilisés, les 200.000 m³ restants partiront dans les panaches de vapeur sortant des cheminées. Mais pourquoi la transformation d'une betterave, qui délivre tant d'eau, en a-t-elle besoin ? Par exemple, au démarrage d'une sucrerie, en début de campagne, il faut remplir les circuits d'eau pour amorcer les flux de production. L'opération dure 48 heures et nécessite 20 à 30.000 m³ d'eau. Il faut de l'eau aussi pour relancer la production après une panne ou pour nettoyer les équipements en fin de campa-

gne. De l'eau est nécessaire également lors du lavage et du rinçage des betteraves après réception. Ces dernières années, Cristal Union a investi 15 millions d'euros, avec l'aide de l'Agence de l'eau, pour moderniser ses cycles d'eau. De grands équipements de stockage d'eau propre en excédent, issue de l'extraction du sucre pendant les campagnes, ont été construits. Bazancourt dispose ainsi de neuf bassins pour une capacité de stockage de 700.000 m³. Mais ce n'est pas suffisant. « Nous allons réorganiser les capacités de stockage existantes pour stocker un maximum d'eau

propre et en envoyer à la distillerie Cristanol en intercampagne », dévoile le directeur industriel. Un programme d'investissement de 100 millions d'euros, à l'échelle du groupe, va doter les usines de méthaniseurs spécifiques dédiés à l'épuration de l'eau.

La crainte des arrêts sécheresse

Le recyclage de l'eau semble frappé de bon sens. Pourquoi les sucreries ont tant attendu ? « Il y a quelques années, l'eau n'était pas un sujet, c'était une ressource infinie et peu chère », reconnaît Pascal Hamon. Si,

contrairement à l'énergie, elle reste bon marché, l'eau devient rare. Et les industriels ont la hantise de tomber sous le coup d'arrêtés préfectoraux de sécheresse qui stopperaient les usines du jour au lendemain. Il leur faut donc anticiper. Le stockage de l'eau profite aussi aux agriculteurs. Un réseau de canalisations de 200 km permet d'irriguer 30.000 ha de cultures dans un rayon de 20 km autour de l'usine de Bazancourt. Une ressource précieuse pour les paysans à l'heure où le partage de l'eau devient un sujet majeur - et loin d'être consensuel - dans toute la société.

Julien Bouillé, L'Union

repères

Récupérer l'eau des betteraves ?

Une betterave, c'est 75 % d'eau mais comment la récupérer-t-on ? Cela se fait en plusieurs étapes. D'abord au début lors de la « diffusion » au cours de laquelle on ébouillante les cossettes de betterave. Cette opération va déstructurer la matière végétale et former un mélange d'eau et de sucre. Ensuite, la pulpe issue de la diffusion est pressée. C'est une occasion de récupérer l'eau pour la réutiliser dans le circuit. Enfin, on récupère l'eau lors de l'étape d'évaporation du jus dont le but est d'augmenter le taux de matière sèche. Cette vapeur va être condensée pour devenir une eau propre, qui est réutilisée en usine ou expédiée en bassin de stockage.

ille-et-vilaine

La laiterie Malo recycle l'eau de son lait

Dans un litre de lait, il y a 900 g d'eau ! Le ratio est simple. Et le potentiel évident. Fondée en 1948 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), la laiterie Malo produit chaque année 30.000 tonnes de produits frais à partir du lait collecté dans les fermes de la région. Mais surtout, activité moins connue, elle produit également 20.000 tonnes de poudre de lait. C'est dans cette production, destinée à la fabrication de chocolat haut de gamme, que la laiterie est allée chercher des économies d'eau, il y a maintenant quatre ans, au moment où elle a investi dans un concentrateur.

« Le principe même de la poudre est de retirer l'eau du lait, d'isoler la matière sèche », résume Xavier Macé, directeur du site de la laiterie Malo. « La première étape de production



La laiterie Malo produit chaque année 30.000 tonnes de produits frais et 20.000 tonnes de poudre de lait. (Photo P. M.)

est de concentrer le lait, la seconde étape consiste à le sécher sur des rouleaux. Le concentrateur est capable de traiter 10.000 litres de lait à l'heure. On va ainsi pouvoir restituer environ 7.500 litres d'eau. »

Environ 50 m³ d'eau réutilisée chaque jour

Sur une journée, cela donne environ 200 m³ de lait et 150 m³ d'eau récupérée lors de la première étape de la production. Aujourd'hui, l'entreprise en ré-

utilise un tiers (principalement comme eau de lavage), soit « environ 50 m³. Elle n'est pas 100 % pure, mais elle est de bonne qualité ». Le reste est rejeté dans le milieu naturel, après passage dans la station d'épuration de l'entreprise. L'eau réutilisée est, elle, stockée dans des cuves inox spécifiques. L'économie réalisée en eau potable est d'environ « 10 % ».

« Ces démarches s'inscrivent davantage dans une politique RSE (1) de l'entreprise que dans un intérêt financier, puisque l'investissement se compte en centaines de milliers d'euros », estime le directeur du site.

Pierre Mombosse
Ouest-France

(1) Responsabilité sociétale des entreprises.

cantal

Une blanchisserie verte

Entreprise familiale basée depuis 1962 à Aurillac, la blanchisserie Boisset est spécialisée dans la location et l'entretien de linge d'hôtellerie-restauration, de vêtements professionnels et les produits d'hygiène pour plus de 700 clients dans les secteurs de la santé, des Ehpad, de l'hôtellerie-restauration, de l'agroalimentaire et de l'industrie. Au sein de la dernière blanchisserie indépendante en Auvergne (13 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, 130 salariés et cinq entreprises), les notions d'écologie ne sont pas nouvelles. Suite aux investissements réalisés depuis 2014, « 60 % de l'eau est réutilisée jusqu'à trois fois ».

Emmanuel Tremet
La Montagne

94 000
emplois générés
en France*

*Données collectées par L'Oréal et utilisées par le modèle d'impact Asterès (MIA) évaluant l'ensemble de l'empreinte économique générée par L'Oréal en France (que la production nationale soit exportée ou non) à l'aide des données des tableaux « entrées-sorties » de l'Insee. Le modèle quantifie pour les dépenses de l'année 2022 l'ensemble des effets économiques de L'Oréal sur 4 ans.

Photo retouchée

FLASHEZ POUR
DÉCOUVRIR NOS
ENGAGEMENTS



Pour le Groupe L'Oréal, la France est une terre d'excellence.

Nous employons en France 15 000 salariés et fabriquons, dans nos onze sites de production, des produits vendus dans le monde entier. En plus de ces emplois directs, nous générons par effets d'entraînement 79 000 emplois (indirects, induits et en chaîne)*, dans nos territoires, grâce à nos investissements et à l'activité de nos fournisseurs et distributeurs parmi lesquels nos partenaires historiques coiffeurs.

L'ORÉAL
G R O U P E

**CRÉER LA BEAUTÉ QUI
FAIT AVANCER LE MONDE**

aube

Petit Bateau vers le zéro émission

Pour réduire de 95 % ses consommations d'eau et ses émissions de CO₂ d'ici 2030, Petit Bateau utilise tous les leviers. Notamment l'achat de nouvelles machines pour l'atelier teinturerie de son usine de Troyes.

Petit Bateau a un cap : réduire de 95 % ses consommations d'eau et émissions de CO₂ en 2030. « C'est très ambitieux », souligne Bris Rocher, président du groupe Rocher, propriétaire de Petit Bateau. C'est même mieux que le groupe qui est une entreprise à mission, très engagée dans la RSE (responsabilité sociale des entreprises).

Des machines plus sobres en eau en énergie et en colorants

Petit Bateau sait, non seulement où il va, mais aussi comment : tout a été défini dans la mission « 003 ». Des capteurs, installés dans toute l'usine, ont permis d'identifier les consommations d'eau et d'énergie. Une supervision qui a déjà permis, avec des actions simples, de réduire les consommations.

Les gros postes ont également été identifiés, dont l'atelier teinture. Et c'est ainsi qu'une réflexion globale a été engagée. Le très gros poste, c'est la chaufferie. Pas question de la changer tout de suite. Il fallait d'abord agir sur les autres le-



Les nouvelles machines de l'atelier de teinture consomment 30 % d'eau en moins par kilo de tricot que les modèles traditionnels. (Photo B. D.)

viers afin de ne pas la surdimensionner. Et c'est comme ça que Petit Bateau a choisi comme premier grand chantier l'acquisition de quatre nouvelles machines moins énergivores pour l'atelier teinture.

Par rapport aux machines traditionnelles, elles utilisent 30 % d'eau en moins par kilo de tricot. Elles sont équipées de cuves de récupération d'eau. Elles permettent également de réduire la consommation

d'énergie et de colorants utilisés au cours de la production. Cet investissement, à lui seul, va permettre d'atteindre 27 % de l'objectif de réduction des consommations d'eau et 11 % des énergies.

Un investissement de 5,3 millions d'euros

Petit Bateau a bénéficié des aides de l'Ademe, pour les économies d'énergie, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, pour la préservation de l'eau, et de France relance 2030 pour la modernisation de son atelier. Soit 20 % des 5,3 millions d'euros de l'investissement.

Cette étape franchie, les autres projets vont s'enchaîner, avec le chauffage des bâtiments et de la production, grâce à la récupération de chaleur des séchoirs et l'installation d'une nouvelle chaudière.

La récupération des eaux pluviales et le recyclage des eaux usées pour alimenter les machines de teinture permettront, de leur côté, de boucler le cycle de l'eau. Une révision complète de l'énergie qui fédère les équipes.

« Petit Bateau est une entreprise en mouvement et le mouvement suscite l'adhésion », souligne Bris Rocher. L'investissement, « dans un contexte difficile », confirme en tout cas l'engagement de l'entreprise à poursuivre au-delà des 130 ans de Petit Bateau à Troyes. Une durabilité, chère à la marque pour tous ses produits, qu'elle applique à elle-même.

Bruno Dumortier, L'Est Eclair

seine-maritime

Tubao, des citernes vertueuses

Rien n'indiquait que François-Régis du Mesnil allait ainsi se jeter à l'eau. Lorsqu'il répond à la sollicitation d'un voisin septuagénaire, lequel lui parle d'Auzou citernes, sa toute petite entreprise de reconditionnement de cuves pour l'agriculture, le quadragénaire ne pense pas encore à Tubao.

Passionné par l'Amérique du nord - il a vécu et travaillé aux États-Unis - François-Régis du Mesnil a l'idée de détourner les énormes canalizations de drainage utilisées sur les highways (les autoroutes) en coupant des tronçons qu'il ferme ensuite pour fabriquer des citernes. Ces citernes modulables, de 10 à 10.000 m³, ont séduit les opérateurs de génie civil. « Le rapport technico-économique s'est très vite avéré intéressant, beaucoup plus simple que des capacités de stockage en béton », explique-t-il et c'est ainsi qu'est née Tubao.

L'entreprise, implantée sur la zone d'activités du Puceuil, à côté de Saint-Saëns dans le pays de Bray (Seine-Maritime), vend aujourd'hui ses cuves en acier galvanisé et en polyéthylène haute densité à travers la



Les cuves et solutions de stockage sont réalisées sur mesure par la PME normande. (Photo Tubao)

France, le Benelux et la péninsule ibérique. « On travaille sur projet et sur mesure. Notre bureau d'études produit un millier de devis par mois. Ce qui fait un peu moins de contrats signés », sourit François-Régis du Mesnil.

Infatigable globe-trotter, le dirigeant de Tubao est habité par l'enjeu central que représente l'eau pour l'humanité. « Notre métier, c'est l'eau et derrière, l'idée c'est d'être dans une logi-

que de gestion durable de la ressource. »

Des cuves garanties « pour cent ans ! »

Aujourd'hui à la tête d'une grosse PME de 80 collaborateurs et 23 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022, il a investi plus de six millions d'euros ces deux dernières années pour doubler la capacité de production des cuves en acier galvanisé et en polyéthylène.

Pour la fabrication de ces dernières, il a acquis des machines afin d'introduire au minimum 30 % de polyéthylène de haute densité recyclé. « C'est une matière qu'on peut recycler à l'infini » explique le dirigeant, qui garantit ses cuves en matière plastique « pour cent ans ! » En agrandissant son usine, François-Régis du Mesnil a également réfléchi à un parcours intégré pour accueillir des groupes et sensibiliser le plus grand nombre : élus, architectes, urbanistes, aménageurs, professionnels du BTP, industriels... aux enjeux stratégiques de l'eau.

« On travaille en interne à la raison d'être de Tubao : devenir entreprise à mission (1) ou entreprise à objet social étendu » explique le dirigeant et entrepreneur militant. « Je préfère convaincant. » Ce qu'il est. Assurément !

Christophe Preteux
Paris-Normandie

(1) Entreprise qui se donne statutairement une finalité d'ordre social ou environnemental en plus de son but lucratif.

côte-d'or

Les Eugène, société née à Dijon, est une entreprise qui propose un service mobile de nettoyage de contenants à déchets.

Le lavage façon Eugène permet une consommation d'eau diminuée de moitié et n'utilise aucune substance chimique. La flotte de véhicules brevetés intègre des laveuses, et une plateforme numérique permet la géolocalisation des points d'intervention pour les équipes. L'entreprise, qui affiche une croissance annuelle de 20 %, se prépare à répondre aux besoins liés à la nouvelle réglementation sur les biodéchets : à compter du 1^{er} janvier 2024, les ménages devront trier leurs déchets biodégradables.

Céline Clément

Le Journal de la Haute-Marne



Des laveuses embarquées économes en eau. (Photo JDHM)

var

Ça ne coule pas de source !

Préserver la ressource en eau, oui, mais comment ? Avec Karine Viciano, directrice de la Maison régionale de l'eau, décryptage de quelques assertions souvent lues ou entendues. Et de leurs limites.

« En arrosant ma pelouse, j'alimente la nappe phréatique. »

Quand l'eau arrive à notre robinet, ou dans notre tuyau, on ignore où elle a été prélevée et on oublie souvent qu'elle a voyagé. C'est là qu'il faut se creuser la tête.

« La problématique de fond est le partage de l'eau entre les territoires. Là où la ressource est prise dans le milieu naturel, et là où elle est restituée, analyse Karine Viciano, directrice de la Maison régionale de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur. La truite qui est dans la rivière où l'eau a été prélevée, ça lui fait une belle nageoire que cette eau reparte dans la nappe phréatique, 50 km plus loin. »

« La truite ça lui fait une belle nageoire que cette eau reparte 50 km plus loin »

C'est là le premier point : le prélèvement se fait rarement à l'endroit où l'eau retourne dans le sol profond.

« En plus, il y a tous les phénomènes d'évapotranspiration. Dès qu'il fait chaud, cette eau part majoritairement dans l'atmosphère. » Et n'est plus accessible.



« Les rivières ne coulent pas ou peu l'été, c'est normal » : vrai ou faux ? (Photo Florian Escoffier)

« Avec la " Reut ", la ressource sera toujours disponible. »

Les eaux réutilisées après avoir été retraitées en sortie de station d'épuration sont désignées par le mot « Reut ». Voilà une piste souvent évoquée pour récupérer une ressource facilement disponible.

« La Reut fait l'objet de beaucoup de recherches, principalement pour de l'irrigation agricole, d'espaces verts, ou de golfs. C'est une solution qui n'est absolument pas à négliger, car elle évite en partie de pomper dans les ressources, c'est pertinent », abonde Karine Viciano.

Pour autant, au-delà des coûts liés aux installations et réseaux

nécessaires, la Reut a des impacts, souligne la spécialiste. « Lorsqu'on est dans les terres et pas en bord de mer, les sorties de stations d'épuration sont généralement situées dans les lits majeurs des rivières. Vu les phases d'assecs que nous connaissons sur les cours d'eau, c'est un apport qui n'est absolument pas négligeable. »

Exemple ? « En 2022, heureusement que les stations étaient là, dans la zone du Haut Argens [dans le Var], pour soutenir le débit de la rivière. Il n'est resté que ça au milieu aquatique. »

« Nos rivières ne coulent pas ou peu en été, c'est normal. »

Voilà le genre de phrase qui fait sursauter Karine Viciano, même en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Sur le pourtour méditerranéen, il existe des rivières intermittentes, ou temporaires, qui ont une phase d'assec en été, de façon naturelle. Dans ce cas, la faune a des cycles de vie adaptés, des stratégies de ponte. Mais ce sont seulement quelques cours d'eau. »

Pour l'essentiel, les fleuves côtiers coulent, ou sont censés couler, y compris en été.

« Les débits sont en baisse l'été, cela est normal oui. Cette année 2023, les pluies de mai et début juin ont sauvé le début de la période estivale. Mais les assecs

avaient commencé très tôt dans la saison et c'est la faune qui est en souffrance. »

« Arroser en ville, c'est bénéfique contre la chaleur. »

« Avec les chaleurs, il est évident que les points d'eau sont nécessaires, on le ressent tout de suite, approuve la directrice de la Maison régionale de l'eau. Végétaliser ? Bien sûr qu'on a besoin de trouver de la végétation en ville, de mettre des arbres en terre, et pas en pot. »

Faire de l'ombrage, créer des toitures végétalisées... sont des exemples concrets d'actions bénéfiques, qui demanderont forcément un arrosage. Cet été, certains élus ont franchement grincé des dents, car ils ne pouvaient pas arroser leurs arbres, contraints par les arrêtés préfectoraux. Karine Viciano observe avec intérêt les efforts de réintroduction végétale. « Nous devons retrouver les essences méditerranéennes qui peuvent amener de la fraîcheur en ville, avec sobriété. Grâce à une végétation adaptée et pas exotique. Dans le même temps, il est utile de travailler sur l'acceptation par les citoyens. » Tous les végétaux ne sont pas perçus à la même enseigne. « Il est indispensable d'accepter de passer d'un jardin artificiel, à un jardin naturel, avec de l'herbe que certains disent mauvaise. Retrouver la nature en ville, c'est aussi changer les mentalités. » Et accepter une herbe jaunée en été.

Sonia Bonni, Nice-Matin

puy-de-dôme

La sobriété facturée au mètre cube

À Châteldon, commune du Puy-de-Dôme qui compte environ 800 habitants, on a bien compris que l'eau ne coule plus à flots. Le bourg est alimenté en eau via la nappe alluviale de l'Allier, qui bénéficie de la retenue du barrage de Naussac, laquelle a tendance à se tarir. Il faut aussi compter la trentaine de hameaux environnants, alimentés par des sources. Sources qui ont toujours été suffisantes, sauf lors de la canicule de 2003.

« C'est la première fois qu'il y a eu un ravitaillement par camions-citernes. C'est à ce moment-là qu'on a pris conscience que l'image de l'Auvergne comme château d'eau de la France était derrière nous », explique Tony Bernard, le maire de la commune.

« L'eau n'est pas surabondante et on ne peut pas en fabriquer. Pourtant, elle est indispensable à la vie. Il faut donc garantir la qualité et la quantité en gérant



« Il faut garantir la qualité et la quantité en gérant la rareté » explique Tony Bernard, maire de Châteldon. (Photo Rémi Dugne)

la rareté », poursuit l'édile. La municipalité a donc repensé sa tarification en proposant un accès à l'eau gratuit, au moins pour les besoins vitaux, à savoir boire, cuisiner.

Concrètement, la grille tarifaire se présentait ainsi : 0 € pour une consommation de 0 à 9 m³, 0,87 € par m³ de 10 à 49 m³, 1,15 € par m³ de 50 à 199 m³,

2,15 € par m³ de 200 à 249 m³ et 2,85 € par m³ pour une consommation au-delà de 250 m³.

« Nous avons considéré que la progressivité devait s'accélérer au-delà de 200 mètres cubes par an et par foyer. C'est déjà beaucoup, la moyenne étant de 120 mètres cubes. L'objectif était donc de dissuader les consommations excédentaires avec une

hausse tarifaire accrue. Le surcoût permettant par ailleurs de financer les mètres cubes gratuits. » Cette gratuité n'impliquait donc aucun coût supplémentaire pour la commune de Châteldon. Les mauvais usages payaient les bons usages.

Une consommation en baisse de 15 %

« Les gens ont commencé à regarder leur consommation pour voir dans quelle tranche ils se situaient. On s'est rendu compte que 80 % avaient une consommation raisonnable. Pour beaucoup, la mesure a été indolore, voire profitable », poursuit Tony Bernard.

Et le dispositif semble avoir rempli ses objectifs, car la consommation moyenne par habitant a baissé de 15 % dès la première année. « Nous avons instauré un état d'esprit. Les habitants ont maintenu leurs efforts durant toutes les années qui ont suivi. On instaure une

vigilance permanente à rester dans les bonnes tranches », affirme le maire de Châteldon.

En 2020, la commune de Châteldon intègre le Syndicat intercommunal eau et assainissement (SIEA) Rive droite de la Dore. Ce qui implique une modification de la politique tarifaire sur l'eau. L'idée de progressivité ne change pas, mais il n'est plus possible de proposer la gratuité sur les premiers mètres cubes d'eau, pour une question de TVA, à l'étude sur le plan juridique.

En attendant, pour compenser la disparition de la tranche à 0 €, le syndicat a réduit son abonnement de 50 à 40 €. Mais la progressivité du coût, elle, demeure et semble toujours inciter les habitants à économiser l'eau. « Si on ne poursuit pas les efforts, la sanction viendra de la nature », conclut Tony Bernard.

Thomas Loret, La Montagne

J'aide un proche. Comme 11 millions* de Français.

AXA soutient les Aidants
Accompagnement humain et financier.**



* Source Anpere, association d'assurés, « Qui sont les aidants ? » 2023.

** Services inclus dans le contrat Entour'Age, dès l'adhésion. Un référent dédié aide à la constitution des dossiers liés à l'entrée en dépendance, initie les démarches administratives et accompagne à la recherche d'un hébergement. Une aide-ménagère ou une auxiliaire de vie est prise en charge à hauteur de 500 €/an, si l'aidant est hospitalisé plus de 24 h ou immobilisé à domicile plus de 4 jours, pour le remplacer auprès de son proche en perte d'autonomie. Selon clauses et conditions du contrat. AXA France Vie • Inter Partner Assistance • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.